



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E58209

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1964

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/05/2020  
48 240

Raison sociale : ROYER SAS

12 RUE JULES FERRY  
21300 CHENOVE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 016550113

Siret : 016 550 113 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 07 402778

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148310996

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148310996

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 80 52 51 38

Portable : 06 08 30 43 78

Site Internet : www.royer-21

E-mail : nadege@royer21.com

Fax : 03 80 52 98 75

Responsabilité légale :

AMOROSINI NADEGE PRÉSIDENTE / VERNOT BERTRAND DIRECTEUR GÉNÉRAL  
/ DUFOUR OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 4132 | Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE | 11/04/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.